

« La bombe Kamanda » a fait mouche. L'idée géniale de suspendre la constitution et de liquider le MPR, patrimoine commun, a donc mis le pouvoir en débandade. Pour réflexe de conservatisme, tel un *lion blessé*, celui-ci recourt aux méthodes rétrogrades d'intimidation. Intimidation des leaders politiques de l'union sacrée, arrestation des officiers de l'armée favorables au changement, menaces du premier ministre « récupéré » à l'endroit de la population, enlèvements et attentats...¹

- Insécurité

« Terrorisme d'Etat : la hantise de la déchéance », plasticage par-ci, rapt par là, ce sont les méthodes de survie adoptées par le pouvoir décadent du Maréchal Kif Kif. Mobutu pratique la politique de la terre brûlée. Etant un monsieur réfractaire à la vérité, Mobutu s'attaquait désormais aux maisons de presse. Sans compter qu'il y a une semaine, des attentats à la bombe (s'il vous plait) ont été perpétrés sur plusieurs leaders politiques acquis au changement².

Si ce n'est pas une psychose maniaco-dépressive, c'est tout simplement la paranoïa qui s'est emparé du dernier Maréchal du continent « noir ». L'idée de la fin inéluctable de son règne le tourmente jusqu'à le pousser au meurtre.

- « Insécurité dans le pays :

Les convulsions d'une dictature mènent au pire. La dictature mobutienne ne pouvait faire exception. Dans son agonie, elle cherche à s'accrocher à tout à qui peut la tirer de la noyade, de l'extinction. Le *Commando Hibou* est la conséquence de cet acharnement à la survie d'un système pourtant condamné à disparaître. Dans un document inédit, *La Ligue zaïrois des droits de l'homme* fait des révélations sur cet

1 *Le Potentiel* n°93, août 1991

2 *La Référence Plus* n° 12, novembre 1991.

escadron de la mort qui a pour mission de terroriser le peuple, afin de le maintenir dans *la servitude et la misère*.¹

- Le gouvernement Nguz restaure la terreur :

Le Premier Ministre le plus *farfelu* du gouvernement le plus incompétent que le pays n'ait jamais connu est en train de restaurer, comme par enchantement, *la dictature*. L'opposition *traquée*, la presse *surveillée et soumise aux tracasseries judiciaires*, *la CNS suspendue sine die et avec force*, *des élections anticipées projetées contre la volonté populaire*. Des décisions que Jean Nguz prend en solitaire . Sans consulter ses ministres.

Tels de grands enfants, ces messieurs du gouvernement applaudissent et soutiennent des énormités qu'ils approuvent comme tout le monde par la voie des ondes. Le pays glisse ainsi dans l'irrationnel par la volonté d'un assoiffé de pouvoir, dictateur comme son maître, le chapiteau suprême.²

1 *La Référence Plus* n° 15, décembre 1990.

2 *La Référence Plus* n°32, février1992.

- La suppression de la Conférence nationale Souveraine : La démocratie assassinée

« Pleure ô pays bien aimé ! La démocratie vient d'être assassinée au pays de Patrice Emery Lumumba. Fauchée à la fleur de l'âge. Avant son émergence complète, totale. Pas par un homme. Mais par la volonté d'un groupe d'hommes acquis au maintien d'un ordre ancien pourtant vomé par l'ensemble du peuple zaïrois.

Après avoir usé de tous les subterfuges que leur conférait leur position de dirigeants, sans résultat, les *forces sataniques* se sont décidées de mettre fin à ce qui devenait finalement le réquisitoire de leur propre condamnation : la CNS.

Un homme que l'histoire retiendra cependant Nguz Karl-i-Bond car c'est par lui qu'est arrivé *le scandale, le crime*. Parce que cet homme, hier encore opposant, a dévoilé ses desseins obscurs en se faisant le porte-parole d'une décision longuement mûrie en enfer. Les *forces démoniaques unifiées* se frottent aujourd'hui les mains pour le *traître coup de poignard* qu'elles viennent de porter à la liberté, à la démocratie. *Est-ce la victoire de Lucifer sur Bien ?* Pas encore. Mais toujours est-il que la démocratie a été assassinée une fois de plus¹ !

- CNS : le sabotage

« Sabotage », le mot n'est pas assez fort pour souligner l'acte ignominieux auquel voudrait se livrer le Premier Ministre (Nguz) des FDV. Qui a dit que les « *mikomboso* » étaient acteurs du virus de yambuku ? Ils enivrent aussi. Ainsi, *drogués* par les milliards des *forces démoniaques de l'Ubangi*, le Premier Ministre délire et veut faire capoter les travaux de la CNS.

Nguz est un *home inconstant*. C'est ainsi que celui qui a traité le *chapiteau* de tous les noms (Johnnie Walker, Hibou, civette...) a lui même convolé avec le maître inspirateur de la *Prima curia*. A cause d'une ambition immodérée, au détriment des idéaux qu'il défendait encore il y a quelques mois.

¹ La Référence Plus n° 29, janvier 1992.

L'opinion est matraquée, volée, ces derniers temps par une campagne médiatique qui soutient que la géopolitique est un critère incontournable pour la représentation à la CNS¹.

Pendant longtemps, le pouvoir a donné suffisamment les preuves de sa volonté de saboter ce forum qui, à ses yeux, apparaît comme un véritable spectre du jugement dernier. Tergiversations, tricheries, noyautage, corruption, manœuvres dilatoires de tous genres... Tout est passé dans les calculs politiques de Monsieur Mobutu pour faire de cette conférence, que le peuple veut totalement souveraine, un simple congrès du MPR, du type congrès de l'ex. Parti-Etat, où les directives du dictateur étaient adoptées comme " Paroles d'évangile" (*Référence Plus*, n°14, novembre 1991)

- CNS : il faut éventrer le boa

Cette métaphore n'est outre que le fait de rendre public ce qui était caché. Elle a été employée par Vunduawé Te Pemako, le proche collaborateur de Mobutu, qui ne voulait pas rendre publique des choses très sales qui se sont passées durant le règne de Mobutu. Il menaçait ses complices en ces termes : « nous avons tous été au pouvoir. Celui qui osera ouvrir le ventre du boa à la Conférence nationale sera aussi éclaboussé ».

Le régime porte des tentacules gigantesques et *des têtes effrayantes* disséminés à travers la territoriale, l'armée, les services de sécurité, les forces publiques et même la société civile. Nous sommes encore loin d'inquiéter le monstre. Monsieur Banza Mukalay, le vice président du MPR (...) n'a-t-il pas déclaré à haute voix que le chef de son parti demeurerait toujours supérieur aux autres *chats, crocodiles, boas, éléphants et hippopotames* jadis associés à d'odieuses forfaitures du MPR. Dans tous les cas, la Conférence Nationale pourrait lui réserver une séance spéciale pour permettre

¹ La Référence Plus n° 27, janvier 1992.

l'identification de tous ces *monstres* revêtus de nouveaux masques plus adaptés à la circonstance actuelle.¹

- Le comité de crise

Le comité de crise des kinois et dit bien « To signer Eyoma », a l'air d'un mouvement de défense de la patrie, de type irrédentiste. Il prête « *le goût du sang* » à une bande tribalo-ethnique sur un tract d'un feuillet, le nom de Tshisekedi revient neuf fois. Le Président de l'UDPS est qualifié de « *sanguinaire fou, dictateur fou* ». On le dit « *dinosaure, assoiffé de pouvoir et jaloux* »².

1 *Le Potentiel* n° 88, juin 1991

2 *Le Soft* n° 28, avril 1991

- Tir croisé sur Mulumba Lukoji :

C'est un véritable tapis de bombes qui s'est abattu la semaine dernière sur Mulumba Lukoji. Jamais de mémoire de journaliste, un Premier Ministre du Zaïre n'avait été aussi rudement traité. C'est tout juste si le Premier Ministre n'a pas été traité de « voleur » par ses pourfendeurs. Et si cette étiquette ne lui a pas été collée formellement, Lukoji le doit (...) à la richesse de la langue française et non à sa moralité au dessus de tout soupçon. Il n'empêche ! Thambwe Mwamba, président de l'Udi, déclare, mot à mot, devant la meute de journalistes (...) " quand l'Udi passera aux révélations sur la gestion financière actuelle du pays (...), la Conférence nationale tremblera ". Thambwe - que certains de ses amis appellent affectueusement l'homme de fer - va confirmer sa légende, et appelle un chat un chat. Pajerogate, affaire Duménil-Leblé-Bzce, politique de la terre brûlée, achat des consciences, planche à billets qui atteint 1.052 milliards de zaïres fin mai 1991 alors que l'impasse était fin 1986 de 36 milliards, taux d'inflation de 1.088 pc entre juillet 1990 et juillet 1991, projeté à 3.080 pc pour l'année 1991, etc.¹

B - Combat de Boxe

Le combat politique est montré en termes de jeu de compétition sportive. Ici, la métaphore de la boxe apparaît de manière fréquente dans la presse congolaise.

- « Deux prétendants au fauteuil présidentiel s'affrontent âprement devant les cameras belges : Tshisekedi devance Karl-i-Bond.
- De Tshisekedi wa Mulumba, on dira un jour *qu'il a été le Jo Frazier zaïrois. Colosse, il sait recevoir les coups mais aussi sait les porter.* Face à Nguz Karl-i-Bond, il a montré sa *supériorité technique* au point où Karl-i-Bond, habité par un complexe obsidional, l'a carrément appelé 'le Président Tshisekedi', devant des millions de téléspectateurs belges médusés.

¹ *Le Soft* n°43, septembre 1991.

- Tshisekedi wa Mulumba *exécute* Nguz Karl-I-Bond en direct à la télévision belge française »¹.
- Le pouvoir et l'opposition semblent s'être *engagés à se livrer un impitoyable combat du corps à corps* : le vrai combat, c'est qu'aucun combat n'a encore été livré au Palais du peuple et *le véritable affrontement pouvoir-opposition*, paraît être celui qui se prépare. *Deux poids lourds seraient* en mesure d'offrir un spectacle politique historique à ce pays dans la mesure où ils *s'empoigneraient à armes inégales*. Il s'agit du Mobutiste Vunduawe Te Pemako, président des Forces Démocratiques Unies (FDU) et du Démocrate-Chrétien Social Ileo Songo Aba, président du Parti Démocrate et Social-chrétien (PDSC). En attendant la convocation de la prochaine plénière, opposition et pouvoir *fourbissent leurs armes pour un combat au corps à corps qui s'annonce impitoyable*. Chaque partie entend *peser de tout son poids* dans cette étape dont les implications politiques seront incalculables.²
- « Malgré leur plus que cuisante défaite, les forces démocratiques unies n'ont pas désarmée. Loin de là. Dans leur laboratoire, elles peaufinent d'autres plans, mènent une lutte sournoise, un combat d'arrière garde pour torpiller la marche des travaux de la Conférence nationale souveraine »³

C - La maladie

L'apparition d'une métaphore de personnification semble appropriée. Le Zaïre est personnifié, et l'on apprend qu'il est atteint de la malédiction, que son économie est en péril. Le Zaïre personnifié va maintenant être comparé à un « homme maudit », mais pour qu'il subsiste des chances « de guérison ».

Il s'ensuit plusieurs autres métaphores, liées à la maladie, qui permettent, comme ce serait le cas : « se faire une bonne santé... , résistance à toutes les

1 *Le Soft* n° 16, décembre 1990.

2 *Le Soft* n° 49, décembre 1991.

3 *La Référence Plus* n°25, janvier 1992.

thérapeutiques, ... plus permis de croire, rien de bon..., déception..., aucun espoir... ».

1990 a été l'année de tous *les périls*. La manipulation politique a atteint *le sommet de l'intolérable* alors que *la naufrage économique* paraît consommé.

Le Zaïre est maudit. Le processus de démocratisation de la vie du pays, annoncé le 24 avril 1990, piétine. La Conférence *Nationale* (CN), voie obligée pour baliser l'avenir du pays, est un forum dans lequel il n'est plus permis de croire. Les travaux, débutés le 7 août mais suspendus le 20 septembre, « ont repris » bien vendredi au Palais du Peuple. La séance a accouché d'une souris : rien de bon n'a été dit sinon que les délégués ont adopté à l'unanimité la démission du Président du Bureau provisoire, Kalonji Mutambayi. Déception : aucune date de la reprise des travaux n'a été avancée. Aucun espoir ne pointe finalement à l'horizon¹.

« Le Zaïre est-il maudit ? Le Zaïre vient, peut-être de louper la chance qui lui était offerte pour se refaire une bonne santé politico-économico-sociale. A croire que le pays est maudit, tant la crise qui le frappe en plein fouet résiste à toutes les thérapeutiques »².

La métaphore de la maladie est révélatrice de la situation de la crise profonde dans laquelle se trouve l'Etat congolais.

D - Le procès

La transition démocratique qui devrait se réaliser dans la paix, la discipline et la légalité, est également présentée comme un tribunal.

CNS : Accusé Mobutu, défendez-vous !

« Non, Messieurs les juges, je suis innocent. Mes mains n'ont jamais tué personne. Je reconnais cependant que, pour des raisons d'état, j'ai ordonné quelques

¹ *La Référence Plus* n° 15, juin 1990.

² *La Référence Plus*, n° 11, octobre 1991.

exécutions soit pour sauvegarder l'intégrité territoriale, soit pour des cas de légitimes défense... ».

Concernant ma prétendue fortune, que les parlementaires américains ont surestimée à plus de 2.5 milliards de dollars, je vous affirme qu'en 1982, je n'avais que 50 millions dans les banques européennes. Est-ce une somme exorbitante ? Si je possède un appartement à Paris, quelques petites propriétés en France, une villa à Genève, 4 ou 5 maisons à Bruxelles, c'est tout simplement une façon, pour moi, de penser à l'avenir de mes enfants. Tout cet argent, messieurs les juges, n'est pas le produit du détournement des deniers publics, les lois nationales me reconnaissent la jouissance de la dotation présidentielle.

L'inversion des valeurs... quelle accusation ? Adressez-vous directement aux juristes, politiques, ingénieurs, ministres, gouverneurs, Présidents Délégués Généraux, officiers d'armées, sécurité, professeurs d'université, etc., qui m'ont entouré depuis 25 ans. C'est eux qui avaient la capacité de concevoir des projets qui, je le regrette, ont conduit le pays au sinistre actuel.

« Puis-je, à travers la cour, implorer le pardon de la Nation ? »¹.

« Conférence nationale souveraine : Que le procès commence ! »

La plénière de ce vendredi 27 décembre au Palais du peuple augure des lendemains meilleurs pour le peuple zaïrois. Mais il vient de sonner le glas des forces démoniaques acquises au statu quo. Et pour cause ! Dès qu'un conférencier a soulevé le problème de la représentation pléthorique des institutions publiques au sein de la CNS et relevé l'inutilité et l'irrégularité d'un mandat pour les « invités du gouvernement », ce fut le branle-bas dans les rangs des forces du mal. Tous ceux qui avaient travaillé au noyautage de la CNS étaient pris à la gorge. Faits comme des rats. L'arrogance des premiers jours a disparu. Faisant place à l'affolement aujourd'hui : tous ces « hiboux » s'amènent au Palais du peuple presque dans le recueillement, la tête baissée. Ils savent qu'ils ont perdu. A jamais. Demain peut être

¹ *Le Potentiel* n°80, avril 1991.

ils se retrouveront dehors. L'humiliation suprême. Mais le peuple, de son côté, n'attend plus qu'une chose : Que le procès commence ! »¹.

Lors de la deuxième République, les journalistes étaient contraints d'écrire leurs articles selon la vision de l'organe qui les emploie ou de l'autorité politique. Leur culpabilité provenait de leur compromission dans la désinformation de la population. Ce comportement est jugé inacceptable en cette période de changement provoquant la colère des élus du peuple. Ces derniers ont pris à partie les journalistes.

« Au Zaïre, il semble même honteux voire dangereux de se déclarer journaliste. Ce dernier est pointé du doigt. Il est désavoué... placé devant le jugement de l'histoire, le journaliste ne se dérobe pas. Il plaide coupable. Mais dans le procès qui l'oppose à la partie civile (la population), il se reconnaît quelques circonstances atténuantes »².

E - La corruption

Ici la corruption est prise dans le sens large qui inclut tout un ensemble de pratiques illicites d'enrichissement illégal (détournements de fonds, malversations diverses, délits d'initiés, trafic d'influence, etc.).

A ce propos la position de la jeune presse est ambiguë, contradictoire. Elle a beau critiquer la corruption mais, elle tend la main aux réseaux informels. Car l'insuffisance des salaires des journalistes engendre le problème des pots-de-vin accordés par ceux-là qui, par l'usage abusif de leurs positions de pouvoir, se servent des organes de presse pour satisfaire leurs intérêts personnels, ou pour s'assurer la bienveillance d'un journaliste, des responsables de certaines rédactions.

1 *La Référence Plus* n°24, décembre 1991.

2 *La Référence Plus* n°3, juin 1990.

« CN : Mobutu réussira-t-il à corrompre tous les participants ? C'est un lieu commun de clamer que la corruption, matérielle ou morale, a été, à côté du mensonge d'Etat et du pillage des biens publics, l'un des piliers sur lesquels a reposé la longévité de la deuxième République. La gangrène avait atteint des proportions astronomiques au point qu'elle s'était infiltrée et implantée dans toutes les strates de la société : hommes et femmes, jeunes et vieux, privés et officiels, civils et militaires, laïcs et clergé, autochtones et expatriés en contact avec le régime Mobutu »¹.

Avec la fortune qu'il a indûment amassé, Monsieur Mobutu pensait, sans doute, être en mesure de racheter toutes les consciences libres qui se sont investies dans la lutte contre la dictature, pour l'instauration d'un ordre démocratique au Zaïre².

« Mobutu otage de sa propre mafia. Corrompez, corrompez, il en restera toujours quelque chose ! En montant sa gigantesque machine de corruption, le chef de l'Etat ne pensait pas qu'un jour son œuvre machiavélique allait se retourner contre lui. Il se retrouve aujourd'hui pris dans l'étau de sa propre mafia. On ne se désolidarise pas de la corsa nostras. On y est et on y reste. A jamais »³.

« Mobutu prisonnier d'un gouvernement invisible : victime de la ruse des dinosaures et du chantage de la mafia politico-financière. Ruse des dinosaures : depuis l'avènement de la deuxième République, le Président Mobutu s'est servi de certaines catégories de personnes pour consolider son pouvoir. Nombre de ces collaborateurs sont tombés dans la déchéance pendant que beaucoup d'autres ont tissé des liens singuliers avec le chef de l'Etat. Les privilégiés ont eu, au fil du temps, la main basse tantôt sur l'appareil économique et politique de l'Etat, tantôt sur les services de renseignements. Ils ont pleinement pris part à toutes les décisions qui ont bouleversé tout l'environnement de notre jeune Etat. Grâce au régime, ils ont bâti des fortunes inestimables. Leur responsabilité est totalement engagée dans la faillite du régime et de l'Etat ainsi que dans la dégradation des conditions de vie des Zaïrois.

1 *Le Potentiel* n°79, avril 1991.

2 *La Référence Plus* n°14, novembre 1991

3 *La Référence Plus* n°11, octobre 1991.

Chantage de la mafia politico-financière : à la belle époque du Parti-Etat, la redoutable mafia politico-financière a fait la pluie et le beau temps : faire et défaire les gouvernements, accumuler les trésors. Ses exploits ont aujourd'hui fait des émules et non des rivaux – en particulier parmi les technocrates qui gravitent autour du Chef de l'Etat. Ceux-ci cultivent avec passion une prétention : être omniscients. Ce faux talent les ferait ainsi passer pour des hommes qu'il faut à la place... occupés par d'honnêtes citoyens »¹.

« Mobutu et l'argent du Zaïre : voici comment il a pillé le pays »

Ayant connu une enfance faite d'errance et de pérégrinations, Mobutu, pour se venger, se livrait à de folles dépenses (anniversaires, mariages, baptêmes, réceptions, maîtresses, marchandises importées, exportation de diamant, or, cobalt, ivoire, voitures de luxe et véhicules tous terrains, villas à l'étranger, devises fortes puisées à profusion à la banque centrale, locations du supersonique Concorde, du Mystère 900...) au frais du Trésor.

Aux yeux de tous, le Zaïre était un paradis terrestre. Mais voilà que par la volonté d'un seul homme, opposé à la volonté divine, le grand paradis est devenu un enfer. Un véritable enfer où même les mouches n'ont plus droit de cité »².

« Vunduawe, le geôlier de Mobutu : jamais homme n'a manifesté avec autant d'arrogance l'influence presque diabolique qu'il exerce sur le Maréchal-président du Zaïre. Toute sa carrière politique, avec les hauts et les bas qu'on connaît n'est que l'expression de cette arrogance et d'une autosatisfaction qui va jusqu'au mépris de l'autre et à la mauvaise foi »³.

1 *Le Potentiel* n°66, janvier 1991.

2 *La Référence Plus* n°38, février 1992.

3 *La Référence Plus* n°17, novembre 1991.

F - Mariage

« Le mariage de raison Mobutu-Mungul va à vau-l'eau. Ce n'est plus qu'un secret de polichinelle. La raison du divorce, qui est presque consommé, résiderait dans les velléités du Premier ministre le plus impopulaire depuis P.E. Lumumba à vouloir jouer sa propre carte. M. Mungul Diaka qui cherche à se réhabiliter auprès de l'opinion après sa spectaculaire trahison a tenté de piéger son « maître à penser » à la conférence nationale¹

« Vers un mariage Mobutu-Tshisekedi : ce qu'on attendait est peut être arrivé. Mobutu Sese Seko et Tshisekedi wa Mulumba se sont mis d'accord pour cohabiter au gouvernement de la République »².

« Cohabitation : Mobutu menace de destituer Tshisekedi ! « Entre Mobutu et Tshisekedi, le mariage serait-il interdit ? C'est le moins que l'on puisse dire. La preuve ? Quelques jours seulement après l'investiture du Premier ministre, le divorce entre les deux hommes semble déjà consommé. Pour avoir refusé de reconnaître le texte du serment et surtout de l'avoir biffé, monsieur Etienne est menacé de destitution par le Président de la République. Ca c'est le premier épisode »³.

« Dès le départ, le mariage entre les deux colosses de la scène zaïroise était impossible mais on était en peine de croire que le gouvernement Tshisekedi serait « le plus éphémère de l'histoire politique zaïroise (...) Trois jours, jour pour jour, du 16 octobre au 19 octobre »⁴.

1 *La Référence Plus* n°14, novembre 1991.

2 *Le Soft* n°36, juin 1991.

3 *La Référence Plus* n°10, octobre 1991.

4 *Le Soft* n°45, novembre 1991.

« Mobutu-Kaddafi : un mariage diabolique ». L'affaire de 200 prisonniers de guerre libyens détenus pendant trois ans au Tchad et retournés par la CIA américaine est venue mettre du feu aux poudres alors que Mobutu Sese Seko et Mouammar Kaddafi s'apprêtaient à célébrer un fastueux mariage au courant de ce mois de décembre. Une affaire vraiment rocambolesque qui, non seulement a refroidi le nouveau flirt Kinshasa-Tripoli, mais a aussi confirmé tous les reproches adressés à la diplomatie zaïroise »¹.

G - Age

Les responsables politiques et les intellectuels continuent à cautionner et à véhiculer des clichés d'une pseudo-sociologie culturelle qui célèbre la gérontocratie, c'est-à-dire le pouvoir des « vieux » comme une vertu de « sagesse » au nom de cet autre adage tout à fait réactionnaire qui dit que « les oreilles ne dépassent pas la tête ». Tous les vieillards du village ne sont pas des sages. Tant s'en faut. Et le respect que les jeunes ont pour leur âge ne leur confère pas nécessairement à tous les qualités exceptionnelles de discernement et de pondération (Lire à ce sujet *Le Soft* n°39, août 1991).

« Le scénario de l'ouverture des travaux proprement dite de la CNS, et notamment celui de la désignation du Bureau provisoire, avait quelque chose de burlesque le lundi 2 août 1991. Les spécialistes des arts scéniques en auront eu pour leur compte : la séquence des vieillards, le doyen d'âge de la séance, Kianza... tenu à bout de bras pour accéder au présidium, ou l'allusion à cet autre dont la fiche d'identification signalait qu'il couvait la malaria ressemblait à une sorte de mise en scène bâclée² ».

« La surenchère n'a pas été payante pour l'UDPS et Etienne Tshisekedi wa Mulumba. Revenue dans les rangs, la fille aînée de l'Opposition est désormais ravalée au niveau d'un parti ordinaire. Comment une machine qui était partie avec

¹ *Le Potentiel* n°62, décembre 1990.

² *Le Soft* n° 39, août 1991.

autant de chances a-t-elle réussi à brûler toutes ses cartes ? L'UDPS a baissé plus bas encore sa culotte. Comme l'Irak de Saddam Hussein »¹.

H - Les Sobriquets

On a vu comment, durant la transition, certains congolais, à travers les journaux, ont bien stigmatisé la dérision comme mode de rire du politique². Les journaux ont eu recours à celle-ci coiffant le président Mobutu et ses collaborateurs de sobriquets que décrit Kalulambi (2001 : 58) ou Ngalasso (1996 : 1-17).

Ces sobriquets en disent long sur le "pouvoir des mots" que définit Ngalasso³ comme le pouvoir d'approuver et de louer, mais aussi le pouvoir de stigmatiser, de contester, d'accuser, d'exorciser (la peur), de libérer au moins symboliquement.

Pendant la période de la démocratisation, poursuit Ngalasso, les "insultes" semblent particulièrement débridées. Il prend l'exemple du Zaïre où on vénérât le Guide Suprême, le Guide Eclairé et le Grand Timonier (Mobutu) qui devient le Grand Satan, le Mal/Mâle Zaïrois, le Malin, le Gardien des cimetières, le Maréchal Kif Kif, l'Aigle aquatique ou le Léopard forestier (par allusion à la région dont il est originaire, l'Equateur, située en zone très aquatique du fleuve zaïre et dans la forêt équatoriale, peu hospitalière); les familiers l'appellent Mon Voisin (en raison de ses fréquents changements d'adresse); son postnom *Kuku Ngbendu wa za Banga* est traduit « le coq qui ne peut voir passer une poule ». Son système politique est qualifié de voyoucratie.

Son collaborateur Nguz a Karl I Bond est ironiquement devenu « Jean le baladeur » dans son édition n°41, 1992 et cela en référence à la tournée euro-américaine qu'il effectua en 1991, « le sécessionniste » du fait de ses intentions, réelles

1 *Le Soft* n°29, mai 1991.

2 Lire à ce sujet C. Toulabor, « La dérision politique en liberté à Lomé », *Politique africaine*, n°43, 1991, pp.131-146 ; « Jeux de mots, jeux vilains. Lexique de la dérision politique au Togo », *Politique africaine*, n°3, 1981, pp.55-71 ; - J.P. Diamani, « L'humour politique au Phare du Zaïre », *Politique africaine*, n°58, 1995, pp.151-157 ; - Ngalasso, « Démocratie : le pouvoir des mots », *Politique africaine*, n°64, 1996, pp.1-17.

3 Ngalasso, op. cit.

ou non, d'amener sa province natale, le Shaba, à la sécession, « le Grand kilulu » qui n'est autre qu'un insecte nocif pour avoir fait usage de ce terme pour désigner et injurier les congolais des provinces du Kasai.

Certaines autorités régionales comme les gouverneurs Gabriel Kyungu wa Kumwanza (Shaba) et Valentin Kibabu Madiata Nzau (Kinshasa), sont surnommés « créoles », du fait de soupçons qui pèsent sur leurs identités propres¹.

La jeune presse privée congolaise n'a pas bénéficié du contexte favorable malgré le foisonnement des titres. Mais elle a aussi connu des obstacles qui ont entravé et menacé sa survie. Ainsi, dans le chapitre III, il sera question de voir les caractéristiques de cette presse durant la transition.

¹ Kalulambi, op. cit., p. 58.

CHAPITRE III - CARACTERISTIQUES DE LA PRESSE DURANT LA TRANSITION

Le mieux serait, avant de voir les obstacles qui menacent la survie de la nouvelle presse privée congolaise, de nous attarder sur le constat que nous nous sommes fait au sujet du comportement de cette presse durant la transition.

En effet, la presse congolaise de la transition est une presse de commentaire sans informations. On a pu constater que durant la transition, les journaux qui sont la source prépondérante de l'information ont renouveler leurs méthodes traditionnelles de couverture de l'actualité axées sur la politique, la criminalité et les drames de l'existence. Ils se sont livrés à l'étude des problèmes de société et consacrés un espace à des articles concernant la vie privée, la santé et les besoins de leurs lecteurs.

Au lieu de s'attarder sur les événements, les journaux cherchaient à expliquer les raisons profondes qui les provoquaient¹.

Selon Kasonga : « Tous les journaux libres qui s'occupaient (avant 1990) du sport, de la musique, de l'économie ou de la publicité, optent pour la politique. Ils se vendent de mieux en mieux et leur tirage augmente. Les uns passent de 500 à 1000, puis de 3000 à 5000 exemplaires... 'Salongo' atteindra le point rouge en perdant presque tous ses abonnés. Le langage de bois ne paie plus... Aujourd'hui, la presse zaïroise est devenue une presse de commentaire sans informations... ».²

Il est vrai qu'en période de la Conférence nationale, il manquait une presse d'information pouvant fournir à l'opinion publique quotidiennement les préparatifs de la Conférence nationale. L'attention de l'opinion publique a été détournée par des

1 A. Falconi, op. cit., p.22.

Lire également Kalulambi Pongo, op. cit. p. 52.

2 Journaliste congolais, il dirige la rédaction du *Bulletin Zaïre Info Plus* de la ligue des droits de l'Homme (Zaïre) à Charleroi (Belgique). Dans son exposé axé sur « La répression de la presse au Zaïre pendant la transition (avril 1990 à septembre 1993) » paru dans les *Cahiers Africains* n°9-10-11, 1994,

affabulations. La jeune presse congolaise n'a pas suivi jour après jour l'évolution de la Conférence nationale. En parcourant les colonnes des journaux congolais, on y trouve que des informations d'opinion, des points de vue des professeurs d'universités.

L'information, selon le lexique de la presse écrite¹, recouvre, d'une part, l'action de collecter les éléments constitutifs des messages échangés par les différents systèmes de communication et leur mise en forme définitive, et, d'autre part, le contenu même de ces messages. Elle commence par une mise en forme du réel qui le rend diffusable, c'est-à-dire publiable².

Cette mise en forme nécessite le travail objectif du journaliste. On rejoint ici l'objectivité que souligne Pierre Albert que le journaliste ne peut être objectif que pour deux raisons : « la notion de vérité n'est jamais que relative mais aussi parce que la sélection des nouvelles, l'interprétation des faits, la mise en valeur des articles et la subjectivité du témoignage des journalistes interdisent tout espoir de trouver dans la presse un compte rendu exact de la réalité et de la complexité des événements »³.

A la suite de Pierre Albert, J.F.Revel écrit : « le cliché de l'impossible objectivité n'est souvent que l'asile de la presse, ou de la fourberie ». Cet auteur le montre avec la notion du droit à l'erreur.

Selon lui, si l'on peut largement accorder ce droit dans les articles de réflexion, d'opinion, d'analyse et de prévision, le droit à l'erreur n'est admissible dans l'information que si l'on peut établir d'abord que le journaliste a fait de son mieux pour trouver la vérité, pour se renseigner, réunir tous les éléments accessibles, qu'il n'a rien passé sous silence de ce qu'il savait..." et rien inventé de ce qu'il ne savait pas... Mais l'étude attentive de la presse et des médias nous enseigne hélas ! que les

pp.280-288, l'auteur parle brièvement de l'histoire de la presse pendant la transition, de sa contribution au processus de démocratisation et de la répression contre la presse.

1 *Lexique de la presse écrite*, Paris, Dalloz, 1989, p.100.

2 Introduction aux Sciences de l'information et de la communication, Ed. d'Organisation, 1995, p.155.

3 P.Albert, « La presse », QSJ ? 1988, p.23.

erreurs et omissions, outre une part considérable due à l'incompétence pure, sont fort souvent des erreurs et des omissions volontaires »¹.

De son côté, Philippe Gaillard estime que : « l'équation personnelle du journaliste n'intervient qu'à travers les explications qu'il lui appartient d'ajouter à la relation sèche de l'événement »². Et rappelle les sempiternelles³ suivantes : qui, quoi, où, quand, comment et pourquoi que l'information répond, c'est-à-dire la structure de toute information journalistique doit se construire sur cette règle d'or. L'information répond au moins aux quatre premières questions (Qui, Quoi, Où, Quand).

Quid de l'opinion ?

Le Robert, édition de 2001, parle de l'opinion comme de l'ensemble des attitudes d'esprit dominant dans une société et de ceux qui partagent ces attitudes. Alors que le Larousse, édition de la même année, parle, lui, de la façon de penser la plus répandue dans une société donnée.

Pour Cayrol, il n'existe pas de journaux de pure information et de pure opinion. L'expression des opinions reste sans doute l'une des fonctions essentielles de la presse mais elle tend à changer de forme, à se faire plus subtile, plus voilée »⁴.

L'opinion est un jugement impliquant une délibération ou un sentiment particulier qu'on se forme soi-même en raisonnant sur les choses. Les journalistes, devenus des leaders d'opinions, "disent leur opinion, qu'ils pensent être aussi l'opinion de leurs lecteurs, et cette opinion préajustée au public, lue par les lecteurs, tend à devenir l'opinion des lecteurs et donc une composante importante de ce qui est perçu comme "une opinion publique"⁵, d'où la différence entre l'information et l'opinion⁶.

1 J.-F. Revel, « La connaissance inutile », Ed. Grasset, 1988, p.354.

2 P. Gaillard, « Technique du journalisme », QSJ ? 1989, p.26.

3 Série de questions formulées bien avant l'apparition du journal par le réthor latin Quintilien.

4 Cayrol Roland, *Les médias, presse écrite, radio, tv*, PUF, Thémis, 1991, p.16.

5 P. Champagne, op.cit., p.45.

6 D'après Voyenne Bernard la différence entre l'information et l'opinion consiste en ce que l'une est un jugement d'existence, de fait, l'autre étant un jugement de valeur. En d'autres termes, une

Cette référence n'est peut être pas nouvelle, mais elle se révèle assez caractéristique du renouveau démocratique que connaît le Congo-Kinshasa depuis le 24 avril 1990. Aux grands moments du MPR, l'opinion était considérée comme quantité négligeable, disons qu'il n'y en avait pas.

Mais ce qui est encore plus intéressant à ce jour c'est que tous, même des journaux, des petits partis politiques qui n'ont pas pignon sur rue, parlent de l'opinion publique en dépassant le cadre de leurs structures. Les populations ont pu ainsi exprimer ouvertement et sans détours leurs critiques vis-à-vis des politiques du passé et leurs revendications pour le futur.

Dans le sens où elle guide les opinions, la presse peut en être considérée comme une. Même si on peut regretter la façon dont elle se plaît dans la politique. Ainsi, devons-nous reconnaître que dans le passé, personne n'osait en parler dans les médias d'Etat. La presse indépendante va devenir pour un temps le principal pôle de l'opposition mais en même temps de la médiation entre la société et l'Etat.

Elle permettra la circulation sans trop d'entraves des idées et, par là même, sera le support fondamental de l'expression publique des opinions. C'est d'elle que dépendra un bon fonctionnement de la sphère publique, de son sens de la responsabilité, de son aptitude à rechercher le bien commun par la confrontation des opinions¹, de son sens du compromis.

Pour le camerounais Michel Banock, c'est à partir de la diversité nouvelle des titres de la presse privée que « le lecteur devra découvrir ou bâtir par lui-même, à partir de la diversité des opinions, des sources et des médias » ce qu'est l'information objective : " ce fait à lui seul implique, poursuit Banock, « (...) l'abandon d'une

information peut et doit se prouver, une opinion est au contraire une affirmation subjective qui n'a pas en elle-même plus de certitude que l'opinion adverse, même si une telle opinion est tenue pour plus raisonnable qu'une autre ; et le jugement de valeur aboutit à une information orientée, par le biais d'un maniement de la langue à travers des glissements de sens et des emplois d'adjectifs de nature tendancieuse, c'est-à-dire tendant à obtenir un effet détourné. Lire *L'information aujourd'hui*, Armand Colin, 1979, p.52.

¹ Joseph Ki-Zerbo note que le pluralisme « est fondamentalement quelque chose qui nous sert non pas à exprimer la vérité mais à offrir un éventail de vérités partielles qui nous permettent de reconstituer cette vérité » (In *Presse Francophone d'Afrique : Vers le pluralisme*, Institut Panos-SEP-UJAO, L'Harmattan, Paris, 1991, p.32)

attitude passive au profit d'un comportement interactif fait d'attitudes critiques et - pourquoi pas - de réaction et dialogue (via la rubrique du courrier des auditeurs et lecteurs, par exemple). Le tout ayant pour objectif de construire la vérité, qui n'est jamais une donnée première mais reste plutôt un idéal et un objectif dont il faut toujours s'efforcer d'approcher le plus près possible. Dans cette perspective, la diversité des titres et des médias s'avère d'une importance primordiale »¹

La Conférence nationale apparaissait à nos yeux comme un réel exemple d'expression de l'opinion publique. La très jeune presse privée qui est née durant le processus de démocratisation se trouve donc confrontée à une série d'obstacles qui menacent sa survie.

¹ Banock Michel, Le processus de démocratisation en Afrique. Le cas camerounais. L'Harmattan, Paris, 1992, p.197.

Section I - Les obstacles

C'est au regard des obstacles rencontrés par la jeune presse congolaise qu'apparaît ses contradictions et sa position ambiguë. Ces obstacles sont d'ordre économique, politique, socioculturel et géographique.

§1. Obstacles économiques

On a vu, au Congo-Kinshasa, dans un contexte d'autoritarisme et de crise, la période de transition a vu éclore une centaine publications dont la plupart ont disparu à cause bien sûr de financement. Certains fondateurs des journaux se sont faits financer soit par eux-mêmes, soit par leur famille ou ont fait un emprunt. D'autres, par contre, ayant obtenu un financement modeste, n'étant pas gestionnaires, ont géré artisanalement les fonds générés par la vente des journaux.

Ce mode de gestion a entravé leur survie. Car les recettes de quelques numéros ne suffisent pas à payer les prochains tirages. Aussi quel que soit l'emprunt obtenu, il est difficile de payer les tirages et assurer des salaires, d'où la parution irrégulière de certains titres en dépit de leur périodicité affichée. Ce qui explique que certains quotidiens paraissent trois fois par semaine et deux fois les quatre semaines pour les hebdomadaires. Il est évident que des organes de presse n'ayant pas résisté aux difficultés disparaissent du marché.

Les ressources publicitaires¹ qui devaient couvrir certaines dépenses étant inexistantes, voire l'absence de subvention étatique, la presse indépendante recourt à d'autres moyens, tels que le financement occulte pour subsister. A ce moment c'est le journaliste ou le rédacteur en chef qui touche régulièrement un cachet de la part des dirigeants politiques ou de membres de l'administration qui souhaitent disposer d'une presse favorable².

1 Il n'y a presque pas d'annonceurs, en dehors de deux brasseries (Primus, Skol).

2 A. Falconi, op.cit.,p.19.